

RÉDUISEZ VOS COÛTS

- > de maintenance
- > d'entretien
- > de réparation
- > de vérifications réglementaires *

EN FORMANT VOTRE PERSONNEL AVEC NOS COMPÉTENCES

*Si le code du travail impose des vérifications à la charge du chef d'établissement, celui-ci précise aussi que ces vérifications peuvent être effectuées en interne par du personnel qualifié.

La qualité de nos formations et la qualification de votre personnel sont nos priorités.

● Notre personnel :

Les formations sont assurées et animées par du personnel ayant une expérience professionnelle technique et pédagogique de plusieurs années.

● Nos moyens :

Plusieurs supports sont utilisés lors de nos formations :

- Documents techniques
- Documents réglementaires
- Diaporamas vidéo

● Notre modularité :

Le contenu de nos supports ainsi que la durée de la formation peuvent être adaptés en fonction :

- du nombre de personnes que vous souhaitez former
- du niveau de compétence de votre personnel
- des marques d'appareillages

● Notre disponibilité :

Nous intervenons sur votre site ou à proximité et adaptons avec vous les dates et durées des formations.

● Financement :

L'ensemble des formations rentrent dans le cadre de la formation professionnelle continue, elles peuvent donc être prises en charge par votre organisme de cotisations (OPCIB, ANFA, ADEFIM, OPCAIM, AGEFOS, INTERGROS).

Pour toutes informations complémentaires, contactez-nous.



FORMATION SUR ENGIN DE TERRASSEMENT

Nombre d'heures de formation : 14

Contenu de la formation

Afin que votre personnel soit qualifié notre formation s'attache à la réglementation en vigueur et à la technique des engins de TP.

> Réglementation

Rappel sur la directive machine

Lecture et compréhension

- Des articles du code du travail relatifs aux vérifications
- De l'arrêté du 1er et du 2 mars 2004 et du 27 octobre 2009

Informations sur les Normes appliquées aux engins de TP

- Normes NF EN 1474-3, NF EN 1469, NF EN 474-3, NF EN 474-4, NF EN 474-5

Méthodologie pour effectuer les vérifications

- Conditions d'exécution
- Matériel et outillage adéquats

Applications des vérifications sur matériel

- Contrôle d'un engin de TP

> Technique

Rappel des notions de base

- Courant continu 12 et 24 Volts
- Hydraulique
- Les différents types d'engins de TP

Les différents composants d'un engin de TP

- Leurs fonctions
- Leurs fonctionnements

Lecture et compréhension

- de schémas hydrauliques
- de schémas électriques

Méthode de diagnostic



> Tests

Durant la formation nous sensibilisons tout particulièrement votre personnel sur les règles de sécurité.

Deux tests : un en début et un en fin de formation permettront d'évaluer les acquis de votre personnel.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Validation de l'inscription à réception d'un acompte de 30% du montant H.T

Chèque ou virement à l'ordre de SARL HCONFORM

N'oubliez pas de contacter votre organisme tiers payeur pour la prise en charge de vos formations.

Les Réservations « hébergement et restauration » pendant la durée de la formation sont à nous préciser lors d'une inscription (Frais non inclus dans le coût de la formation) : nombre de nuits en pension complète (petit-déjeuner, déjeuner, dîner, chambre).

N'hésitez pas à nous contacter

Demande d'informations et inscriptions : 02 99 08 70 33 / 06 21 38 35 38 / hconform@orange.fr

En cas de désistement, vous avez un délai de rétractation de 15 jours à compter de la date de réception de ce bulletin. Ce délai expiré, l'acompte versé restera acquis à la société HCONFORM sauf cas de force majeure (sur justificatif). Un surcroît de travail ponctuel en atelier ne sera pas considéré comme cause majeure. Pour confirmer l'annulation, nous renvoyer ce présent bulletin avec la mention annulée.

Une attestation de stage sera remise après règlement de la totalité de la formation.

Renvoyer le bulletin de participation ci-dessous dûment complété à :
SARL H CONFORM, 2 rue des Camélias - 35390 SAINTE ANNE SUR VILAINE

BULLETIN D'INSCRIPTION **FORMATION ENGINES DE TERRASSEMENT** Durée : 14h00

Annulation : 15 jours à compter de la date de réception de ce bulletin. Ce délai expiré, l'acompte versé restera acquis à la société HCONFORM sauf cas de force majeure (voir "Modalités d'inscriptions").

Société : _____ Nom du dirigeant : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mobile : _____ Fax : _____

E-mail : _____ Site internet : _____

N° de SIRET : _____ Code APE : _____

Informations sur le stagiaire

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Date(s) et lieu de la formation : _____

Tarif : Nous contacter

Règlement final : Chèque Virement (RIB sur demande)

Adresse de facturation (si différente raison sociale) :

Date, signature et cachet